Fort de France, le 22/12/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crédit : Théo Granier / Office français de la biodiversité

De nouveaux élus dans les instances du Parc naturel marin

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique s'est tenu mercredi 20 décembre 2023 à la préfecture de Fort-de-France.

Suite à la première réunion de cette nouvelle mandature qui s'était tenue le 31 octobre dernier, lors de laquelle avaient été élus le président et les trois vice-présidents du conseil de gestion, restait à définir les compositions des autres instances de gouvernance du Parc, le bureau et les commissions thématiques.

Crédit : Théo Granier / Office français de la biodiversité

Deux aventuriers pour parrainer le bateau du Parc

Avant d'introduire la séance, le président du conseil de gestion M. Jean-Michel Cotrebil avait invité Hervé Jean-Marie et Jean-Yves Aglaé, les deux skippers du Team Martinique Horizon, récents « finishers » de la Transat Jacques Vabre, pour les féliciter de leur exploit et leur proposer de devenir les parrains de la nouvelle vedette du Parc naturel marin, mise en service en novembre cette année. L'inauguration du navire se tiendra en présence de ses parrains en début d'année 2024.

De nouveaux membres du bureau investis

Le bureau du Parc est une représentation restreinte du conseil de gestion. Composé de 16 membres dont le président et les trois vice-présidents, il a pour rôle de préparer les réunions du conseil de gestion, de suivre les suites données aux avis rendus, et de rendre des avis simples sur les projets concernant le Parc.

Sa composition est représentative de celle du conseil de gestion, ainsi chaque catégorie de membres a dû élire des représentants en son sein. Douze membres ont ainsi été nommés ce mercredi en plus du président et des vice-présidents :

- Trois représentants des élus territoriaux : M. Emile Gonier, M. Alain Duton et Mme Nadia Accus-Adaine ;
- Trois représentants des professionnels de la mer : M. Walter Wargnier, M. Alex Paviot et M. Claude Joncquart ;
- Deux représentants des usagers de loisirs : M. Dominique Douge et Mme Marie-Christine Ortolé ;
- Deux représentants des associations de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées : M. Gwenael Quenette et M. Alain Dédé.
- Deux représentants de l'Etat : M. Le directeur de la Mer et M. le directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Les commissions thématiques prêtes à travailler

La gouvernance du conseil de gestion s'appuie sur des travaux techniques au sein de commissions spécialisées, qui regroupent quelques membres volontaires du conseil de gestion, avec la possibilité d'y associer ponctuellement des personnalités extérieures. Le rôle de ces commissions est de préparer les travaux des instances, en soutien à l'équipe du Parc, en analysant les documents soumis à avis et en faisant des propositions d'actions à mener. Leur rôle est important puisqu'elles peuvent aborder les sujets dans le détail, avec des intervenants experts dans leurs thématiques, avant que les sujets ne soient débattus en plénière.

Suite au renouvellement des membres du conseil de gestion en octobre dernier, trois commissions ont été recomposées : la commission « pêche et aquaculture durables », la commission « nautisme » et la commission « avis ».

Une commission thématique « mobilisation citoyenne » a également été créée, afin d'impliquer au mieux les membres du conseil de gestion dans les démarches de sensibilisation et d'éducation à l'environnement de l'ensemble des publics martiniquais.

Ces commissions devraient se réunir dès la rentrée pour travailler sur des projets soumis à l'avis du Parc et sur le sujet des zones de protection forte telles que la Réserve Naturelle Régionale du Prêcheur.

Les actions phares 2023

Le conseil de gestion ayant été renouvelé récemment, les nouveaux membres ont pu découvrir certaines des actions menées par l'équipe du Parc en 2023 : la coordination des Aires Educatives, le projet artistique « 490 » mené en collaboration avec l'association la station culturelle, le programme d'enlèvement de Bateaux Hors d'Usage, le projet d'étude de l'effet réserve dans les zones chlordécone et la construction du nouveau navire du Parc, Nérée.

Crédit : Vincent Galva / Office français de la biodiversité

Une présentation complète du rapport d'activité 2023 et du programme d'action 2024 sera faite lors du premier conseil de gestion de l'année prochaine.

Vous pouvez retrouver le programme d'actions 2023 complet via le lien : https://bit.ly/410rPfc

Parc naturel marin de Martinique
Rue des Pionniers
97200 Fort de France
parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr

Le Parc naturel marin de Martinique fait partie de l'Office français de la biodiversité (OFB). Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contact Presse

Audrey Gineau / 0696 33 17 42
audrey.gineau@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de Martinique
Rue des Pionniers
97200 Fort de France
parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr